



Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2025

Le Président délégué du YACHT CLUB DE FRANCE a l'honneur de prier ses Collègues du Conseil d'administration de bien vouloir se réunir au siège du Club le :

**Lundi 8 décembre 2025 à 18h30**

**ORDRE DU JOUR**

1 – Adoption de l'ordre du jour

2 – Gouvernance :

a. Présidence de la Commission de la Table et Salons (vote)

3 – Pôle Vie intérieur :

a- Fixation de la cotisation 2026 (vote)

b- Commission « Tables et salons » :

i. Fixation des tarifs de salons 2026 (vote)

4 – Gestion :

a. Finance

i. Autorisation d'engager une charge exceptionnelle non-budgétée (vote)

5 – Questions diverses